

DEUX EXEMPLES DE NOYAUX POTENTIELLEMENT PHRASÉOLOGIQUES : LES PSEUDO-CLIVÉES ET « DÉJÀ » JUSTIFICATIF¹

Denis APOTHÉLOZ

Université de Lorraine, ATILF

RÉSUMÉ

Cet article présente deux études de cas. Les expressions analysées sont les pseudo-clivées et l'adverbe « déjà » en emploi justificatif. On montre que ces deux expressions, quoique de grandeur linguistique radicalement différente (la première est une construction et relève de la syntaxe ; la seconde est un simple adverbe), ont la propriété de configurer leur environnement discursif d'une façon particulière, engendrant ainsi des faits de phraséologie. L'article donne une description de ces formations phraséologiques, dont la grandeur s'étend au discours.

ABSTRACT

This article presents two case-studies: pseudo-clefts sentences and the adverb "déjà" in justifying uses. It is shown that these expressions, although radically different regarding their linguistic sizes (the former is a matter of syntax, the latter is just an adverb or a particle), have the common property of configuring their discursive environment in a particular way, resulting in phraseologisms. The article describes these phraseologisms, whose size extends to discourse.

1. INTRODUCTION

Je voudrais présenter dans cet article quelques faits de phraséologie qui sont associés à deux types d'expressions : d'une part, les constructions pseudo-clivées, d'autre part l'adverbe *déjà* quand il est utilisé comme marqueur d'argumentation. On verra que ces deux expressions, en dépit du fait qu'elles appartiennent à des grandeurs linguistiques très différentes (une construction relevant de la syntaxe ou de la macro-syntaxe, d'une part, un

¹ Je remercie les deux relecteurs anonymes pour leur lecture attentive et la pertinence de leurs remarques.

adverbe, d'autre part) ont pour propriété commune d'induire des organisations particulières du discours qui les environne, et donc de fonctionner comme des sortes de « noyaux phraséologiques ». Les faits de phraséologie examinés ici appartiennent donc à cet ensemble de faits que désigne depuis quelques années l'expression de « colligation », ou encore à ce que Longrée et Mellet (2013) appellent « motif »².

Il existe au moins deux manières de mettre en évidence ce type de phraséologie :

(i) Au moyen d'outils de fouille systématique de corpus, associés à des méthodes d'analyse statistique plus ou moins sophistiquées. Cette démarche suppose évidemment que les structures explorées puissent être repérées par ce type de moyens. La chose est possible pour les pseudo-clivées, du moins pour certaines d'entre elles, comme l'a montré l'étude de Legallois et Gréa (2006). Elle paraît beaucoup plus difficile, en revanche, pour *déjà* justificatif, car cet adverbe manifeste une multitude d'emplois (une dizaine) qui, de surcroît, sont parfois difficiles à distinguer. Une fouille mécanique n'est concevable, en ce cas, qu'après un tri manuel nécessairement long et fastidieux.

(ii) En étudiant les propriétés sémantiques, pragmatiques, grammaticales, etc. d'une expression donnée, et en « déduisant » de cette étude les éventuels faits de phraséologie associés à ces propriétés. Cette démarche sollicite davantage l'intuition du linguiste et, pour cette raison, ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes. C'est néanmoins cette seconde démarche qui sera mise en œuvre dans le présent article.

2. LES CONSTRUCTIONS PSEUDO-CLIVÉES

2.1. Définition

On appelle habituellement « pseudo-clivées » (angl. *WH-clefts* ou *pseudo-clefts*) les constructions réunissant, du moins dans leur forme canonique, les propriétés suivantes :

- elles comportent 3 constituants : un constituant gauche, une copule et un constituant droit, soit « A *c'est* B » ;
- la fonction de la copule est d'indiquer que le constituant droit identifie référentiellement ce qui est signifié par le constituant gauche³ ; on peut l'appeler pour cette raison « copule équative ». Halliday (1985) désigne d'ailleurs ces constructions comme des « thematic equatives » ;
- l'ensemble forme une seule unité énonciative.

² Sur ces notions, voir également Gries (2008), Legallois (2012) ainsi que le n° 189 (2013) de la revue *Langages*.

³ En réalité, ce n'est pas toujours une valeur référentielle qui est identifiée par le constituant droit, mais ce point n'a aucune incidence pour la suite de la démonstration. Sur cette question, voir Apothéloz (à paraître).

Concrètement, il s'agit de constructions comme les suivantes (le constituant gauche est en gras) :

- (1) **Ce qui m'étonne**, c'est que les autorités françaises ne prennent aucune mesure pour éviter que cette maladie ne se répande sur notre territoire. (*Le Figaro*, 2014)
- (2) **Le génie de l'Internet**, en fait, c'est qu'il rend la notion de public essentiellement caduque. (*Libération*, 1998)
- (3) Mais **ce que je préfère**, ce sont ses portraits et **ce qui me tue**, c'est la désinvolture avec laquelle il les réalise. (A. Gavalda, 2004)

Contrairement à une idée reçue, ces constructions ne sont nullement spécifiques de l'oral. Elles sont d'ailleurs anciennes : on en trouve de nombreux exemples en moyen français. Voir ci-dessous ces deux exemples, extraits des *Mémoires* de Philippe de Commines (seconde moitié du XV^e s.) :

- (4) Et entre tous ceulx que j'ay jamais congneu, **le plus saige pour soy tyrer d'un mauvais pas en temps d'adversité**, c'estoit le roy Loys unziesme [...]. (Commines I, 9, ca. 1490)
Et parmi tous ceux que j'ai jamais connus, le plus avisé pour se tirer d'une difficulté en cas de malheur, c'était le roi Louis onzième.
- (5) Et **ce qui les me fait tant blasmer**, c'est la grant charge et grant office que Dieu leur a donné en ce monde. (Commines VI, 3, ca. 1490)
Et si je les critique tellement, c'est en raison de la lourde charge et de l'importante fonction que Dieu leur a confiées en ce monde.

Dans la définition ci-dessus, un point décisif est la relation qu'il y a entre le constituant gauche et le constituant droit, relation dont l'exposant est la copule équative : dans les pseudo-clivées, la copule exprime une opération d'identification. Or cette opération doit être soigneusement distinguée de l'opération d'attribution (qualification). L'exemple suivant fait bien voir la différence, précisément parce qu'il est ambigu à cet égard :

- (6) Ceux qui ont fait ça, ce sont mes amis. (d'apr. Lambrecht 1994 : 123)

Formellement, cette formulation apparaît en tous points identique à (1)-(5). Toutefois, deux lectures en sont possibles, l'une identificative, l'autre attributive.

Dans la première lecture, le but de l'énoncé est d'indiquer l'identité des individus qui *ont fait ça*. Il pourrait donc répondre à la question : *Qui sont ceux qui ont fait ça ?*, au sens de « *quelle est l'identité de ceux qui ont fait ça* ». La réponse à cette question est donnée dans le constituant droit. Dans cette interprétation, *mes amis* est une expression référentielle au sens ordinaire du terme, et le constituant gauche est interprété de façon purement intensionnelle (Donnellan 1966). Il se caractérise donc par une incomplétude sémantique (induisant une attente). C'est dans cette lecture qu'on parle de

pseudo-clivée⁴. Blanche-Benveniste (2010) a comparé cette incomplétude à celle des titres de films, romans, tableaux, etc. : *Ce que je crois* (J. de Romilly), *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans oser le demander* (W. Allen), ...

Dans la seconde lecture, le but de l'énoncé n'est pas d'identifier des individus, mais de les qualifier, d'en prédiquer un attribut. Il répond à une question qui pourrait être : *Quelles sont les caractéristiques de ceux qui ont fait ça ?* Une glose possible de la réponse apportée par le constituant droit pourrait être : « *j'ai des rapports amicaux avec ceux qui ont fait cela* ». Dans cette seconde lecture, *mes amis* n'est pas une expression référentielle. Sa fonction est celle d'un attribut. En revanche, l'expression *ceux qui ont fait ça* est, elle, pleinement référentielle.

Il est important de préciser que l'ambiguïté de (6) n'est pas juste un fait d'interprétation sémantique. C'est, plus profondément, un fait d'homonymie de construction. Car il s'agit bien ici de deux constructions différentes⁵.

Voici deux autres exemples illustrant cette distinction :

- (7) Je lui ai demandé ce qu'il faisait et **tout ce qu'il a fait** c'est se retourner, sourire et mettre son doigt sur ses lèvres en me disant « Chuuut ! [...] ». (forum internet, s.d.)
⇒ construction identificative (pseudo-clivée)
- (8) **Ce qu'il a fait**, c'est de l'expropriation de bien de la part du prolétariat. (forum internet, 2011)
⇒ construction attributive

Dans (7), il s'agit de dire en quoi consiste *ce qu'il a fait*, donc d'attribuer à cette expression une valeur référentielle. Dans (8), en revanche, la référence de *ce qu'il a fait* est supposée connue, et la suite de l'énoncé vise à la qualifier ; on pourrait paraphraser le constituant droit de (8) par *ça revient à de l'expropriation de bien de la part du prolétariat*.

Notons que les questions en *qui* sont sous-déterminées au regard de cette distinction, car elles peuvent viser une réponse aussi bien en termes d'identification qu'en termes de qualification (bien que le premier emploi soit vraisemblablement le plus fréquent, du moins en français contemporain).

⁴ Du moins pour la plupart des linguistes qui se sont intéressés à ce genre de construction. Voir cependant les deux exceptions que constituent Higgins (1973) et Declerck (1994), qui distinguent des « pseudo-clivées identificatives » et de « pseudo-clivées attributives ». Selon Lambrecht (1994), en lecture identificative, (6) est une autre formulation de *MES AMIS ont fait ça*, avec emphase prosodique sur *mes amis*. Lambrecht a recouru à la notion d'« allosentence » pour désigner cette variante de formulation (cf. également la notion de « dispositif » de Blanche-Benveniste *et al.* 1990).

⁵ Il est néanmoins possible que les sujets parlants les traitent parfois comme un seul et même pattern syntaxique. Pour des données allant dans ce sens, voir Legallois et Gréa (2006) et Apothéloz (à paraître).

Voir cet échange célèbre dans *L'Avare* de Molière, où le valet La Flèche joue très exactement sur cette duplicité :

- (9) La Flèche : Je dis que la peste soit de l'avarice et des avaricieux.
 Harpagon : De qui veux-tu parler ?
 La Flèche : Des avaricieux.
 Harpagon : Et **qui sont-ils**, ces avaricieux ?
 La Flèche : **Des vilains et des ladres.** (Molière, *L'Avare*, I, 3)

En demandant *Et qui sont-ils, ces avaricieux ?*, Harpagon attend évidemment une réponse en termes d'identification (il ne fait que reformuler la question *De qui veux-tu parler ?* restée sans réponse). Mais La Flèche, faisant mine de ne pas comprendre, ou de comprendre autre chose, répond en termes de qualification, c.-à-d. au moyen d'une expression attributive.

C'est un fait noté depuis longtemps que les trois constituants qui entrent dans les constructions pseudo-clivées peuvent, à fonction équivalente, présenter une grande variation dans leur formulation (Valli 1981, Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Roubaud 2000, Apothéloz et Roubaud 2015). On observe notamment que :

- Le constituant gauche peut être de rang nominal (type *ce qui m'intéresse, c'est...* ; *le mieux, c'est...*) ou propositionnel (*il y a une chose qui m'intéresse, c'est...* ; *s'il y a une chose qui m'intéresse, c'est...*).
- La copule équative peut ne pas comporter de pronom démonstratif (*est*), voire être absente.
- Le constituant droit peut être de longueur extrêmement variable, et parfois il est pratiquement impossible d'en déterminer précisément la clôture. C'est ce qui peut se passer lorsque le constituant gauche annonce une séquence narrative (type : *ce qui est arrivé, c'est que...*).

2.2. La double dimension phraséologique des pseudo-clivées

Les pseudo-clivées sont impliquées à un double titre dans des faits de phraséologie. On peut en effet distinguer une phraséologie interne et une phraséologie externe. La première ne nous concerne pas directement ici, de sorte qu'elle ne sera abordée que très sommairement.

2.2.1. Phraséologie interne

Les travaux qui ont exploré des corpus importants (*e.g.* Roubaud 2000, Legallois et Gréa 2006⁶, Apothéloz 2012) convergent tous vers le constat suivant lequel le constituant gauche des pseudo-clivées présente des indices tout à fait évidents de phraséologie (même si les auteurs ne recourent pas toujours à cette notion pour décrire leurs observations). Cette phraséologie

⁶ Ces auteurs étudient plus spécialement les constructions du type : *N (c'est que P, et N (c'est de INF – constructions qu'ils qualifient de « spécificationnelles ».*

se manifeste aussi bien au plan syntaxique qu'au plan lexical. Au plan lexical on observe en effet :

– une fréquence particulièrement grande des verbes *vouloir, falloir, faire, intéresser, aimer, y avoir, dire, savoir, demander, reprocher* :

ce que je veux, ce qu'il faut, ce que nous faisons, ce qui m'intéresse, ce qu'il aime, ce qu'il y a, ce que tu dis, ce que je sais, ce que nous demandons, ce que je reproche, ...

– une fréquence particulièrement grande des adjectifs *important, intéressant, bien, sûr, dommage, essentiel, dur*, et quelques autres. Ces adjectifs sont fréquemment à la forme superlative :

ce qui est {important / intéressant / bien / sûr / dommage / essentiel / dur}, le (plus) important, le (plus) intéressant, le mieux, le plus sûr, l'essentiel, le plus dur, ...

Comme l'indiquent ces listes, les principales caractéristiques de cette phraséologie au plan sémantique sont :

– l'expression de l'évaluation (type *l'important*), d'où la fréquence du superlatif (*le plus important*) ;

– l'expression des états psychologiques (type *ce que je voudrais*) ;

– l'expression du commentaire métadiscursif (type *ce que je dis*)⁷.

Un autre point souvent mentionné dans la littérature sur les pseudo-clivées est que leur constituant gauche est doté de propriétés présuppositionnelles particulières : *ce qui m'étonne, c'est...* (ex. 1) présuppose qu'« il y a quelque chose qui m'étonne » ; *le génie de l'internet, c'est...* (ex. 2) présuppose qu'« il y a quelque chose qui relève du génie dans internet », etc. Il s'agit de présupposés de type existentiels qui, comme tous les types de présupposés, peuvent donner lieu à des « coups de force » (selon l'expression d'O. Ducrot) et ont donc des potentialités argumentatives importantes.

2.2.2. Phraséologie externe

Si l'on examine maintenant dans quels environnements on rencontre les pseudo-clivées, on s'aperçoit qu'il y a, là aussi, des phénomènes intéressants relevant de la phraséologie. L'élément central en est l'opération d'identification. Cette opération, en effet, prédispose les pseudo-clivées à entrer dans des programmes discursifs servant à exprimer un contraste, une mise en opposition (pour le français, voir Roubaud 2000, Apothéloz et Roubaud 2015). Par exemple, on observe que les pseudo-clivées font souvent suite à une assertion réfutative, comme dans l'exemple suivant :

⁷ Sur cette phraséologie interne, je renvoie à l'étude et aux données de Legallois et Gréa (2006) – à ce jour seule étude, à ma connaissance, qui explore ces structures dans la perspective des grammaires de construction.

- (10) Je ne peux pas m'attacher beaucoup à Puccini, parce qu'on a tout de suite compris, **ce qui n'a pas grand intérêt**, enfin pour moi. Moi, **ce qui m'intéresse**, c'est de revenir sur les choses. (*Conversations avec Pierre Boulez*, 1989)

La pseudo-clivée a alors, du point de vue du développement du discours, un statut de contre-assertion. Ces programmes fondés sur une mise en opposition peuvent présenter deux formes :

– Soit l'assertion réfutative précède la pseudo-clivée et n'en fait donc pas partie. Cette dernière intervient dans la contre-assertion, comme dans (10) : *ce qui n'a pas grand intérêt... Moi, ce qui m'intéresse...*

– Soit l'assertion réfutative est intégrée dans la pseudo-clivée. Il y a alors, en fait, deux pseudo-clivées successives : l'une réfutative, l'autre contre-assertive, comme dans l'exemple suivant :

- (11) Ce qui m'intéresse ce n'est pas l'histoire mais la manière de la raconter. (Interview de F. Blistène, 2014, site des éditions du Sonneur)

On peut décrire cette construction comme l'articulation de deux pseudo-clivées « A c'est B », le constituant gauche (A) étant en facteur commun de deux constituants droits (B1, B2). De sorte que l'extrait (11) peut être « dépliée » et donner lieu à une formulation comme :

- (12) Ce qui m'intéresse_(A) ce n'est pas l'histoire_(B1), ce qui m'intéresse_(A) c'est la manière de la raconter_(B2).

Ces quelques observations montrent que les constructions pseudo-clivées permettent de mettre en évidence les programmes discursifs suivants, tous fondés sur l'expression d'une opposition :

I. Première forme

RÉFUTATION	CONTRE-ASSERTION
– ça ça m'intéresse pas...	...ce qui m'intéresse, c'est...
– c'est pas le problème...	...le problème c'est...
– il faut pas faire ça...	...ce qu'il faut faire, c'est...
– je veux pas ça...	...ce que je veux surtout, c'est...
(réfutation utilisant une clivée)	
– c'est pas ça qui m'intéresse...	...(ce qui m'intéresse) c'est...
– c'est pas ça le problème...	...(le problème) c'est...
– c'est pas ça qu'il faut faire...	...(ce qu'il faut faire) c'est...
– c'est pas ça que je veux...	...(ce que je veux) c'est...

II. Seconde forme

RÉFUTATION	CONTRE-ASSERTION
– <i>ce qui m'intéresse, c'est pas ça...</i>	...(<i>ce qui m'intéresse</i>) <i>c'est...</i>
– <i>le problème, c'est pas ça...</i>	...(<i>le problème</i>) <i>c'est...</i>
– <i>ce qu'il faut faire, c'est pas ça...</i>	...(<i>ce qu'il faut faire</i>) <i>c'est...</i>
– <i>ce que je veux, c'est pas ça...</i>	...(<i>ce que je veux</i>) <i>c'est...</i>

On notera que dans la Première forme, le constituant gauche de la pseudo-clivée peut être élidé, quand elle succède à une réfutation formulée sous la forme d'une construction clivée. Le constituant droit de la clivée (dans l'exemple ci-dessous : *que je m'attaque*) permet alors de reconstituer le constituant gauche de la pseudo-clivée :

- (13) [...] *c'est pas aux vieux que je m'attaque, c'est aux vieilles. C'est pas aux hommes c'est aux femmes.* (J. Genet, 1949)

Les pseudo-clivées reconstituées sont donc ici : *ceux auxquels je m'attaque, c'est aux/les vieilles ; ceux auxquels je m'attaque, c'est aux/les femmes.*

A ce tableau général, il convient d'ajouter que dans les deux formes, la séquence réfutative peut suivre (et non pas précéder) la séquence contre-assertive. C'est ce qu'on observe dans (14) :

- (14) Car ce que nous devons obtenir, c'est que notre vouloir se règle sur le sien, et non le sien sur le nôtre. (M. Blondel, 1893)

Voici quelques exemples illustrant les deux formes décrites ci-dessus. L'assertion réfutative est soulignée ; le constituant gauche de la pseudo-clivée (quand il n'est pas élidé) est en gras, de même que la copule équative.

I. Première forme

- (15) Cependant l'activité langagière ne consiste pas seulement, on le sait, en l'expression de désignations. **L'activité langagière c'est** aussi et de façon conjointe la mise en relation entre ces mots et l'énonciation de chaînes discursives. (*Langage & Travail* 1, 8)
- (16) je me rappelle pas \ **tout ce que je me rappelle de mes grossesses c'est** que bon la première grossesse je travaillais (oral, Printemps, 24)
- (17) Ce n'est pas que je craigne sa réaction en me voyant, non. **Ce que je crains, c'est** de ne pas pouvoir contrôler mes pulsions meurtrières si je me trouve face à lui. (C. Keys, *Le guide gourmand de J. Fontaine*, s.d.)

II. Seconde forme

- (18) Le sujet du Corbeau, ce n'est pas ce que tu crois. Pas l'Occupation. [...]. **Le véritable sujet, c'est** la délation et le harcèlement avec tout ce qu'ils engendrent, la haine sans visage, la peur sans nom, l'angoisse de l'attente. (P. Assouline, 2000)

- (19) ceux qui choisissent les dessins c= n'est pas l= public\ . ce n'est même pas le rédacteur en chef/. **c'est** un: vague sous-fifre/ qu'on a bombardé là: un fils à papa quelconque euh:\ . qu'on a planqué là parc= qu'on sait pas quoi en faire/. (Corpus F. Zay, Cavanna, p. 4)
- (20) Par contre, il semble qu'il reste une différence quand on fait intervenir des contenus et la différence ce n'est peut-être pas tellement de savoir si les choses sont perceptibles ou non, parce que ça ne me paraît pas très important. Mais **c'est** plutôt quand on oppose la sociologie naïve et la physique naïve et qu'on se demande à quoi elles servent. (*Langage & Travail*, 1, 80)

Cette imbrication dans des séquences basées sur une mise en opposition, et la possibilité de mettre le constituant gauche en facteur commun, – cet ensemble de propriétés peut produire des énumérations extrêmement longues, comme dans l'extrait suivant (les constituants gauches sont en gras) :

- (21) [...] si vous vouliez, mes amis, bien réfléchir à ceci : que **la république que nous voulons**, c'est une république d'ordre, de progrès, de réflexion, d'intérêt général ; que nous avons horreur des agitations ; que **ceux qui recherchent le trouble, le désordre**, ce n'est pas nous ; que **ceux qui ont jeté la France dans les aventures**, ce n'est pas nous ; que **ceux qui veulent faire une politique de castes**, ce n'est pas nous ; que **ceux qui rêvent la domination d'un seul**, ce n'est pas nous ; – si vous vouliez réfléchir à tout cela, dis-je, vous comprendriez immédiatement que **ce que nous voulons** c'est que la démocratie française soit émancipée et respectée ; c'est qu'elle ait le dernier mot dans les affaires publiques ; c'est qu'elle puisse révoquer les mandataires quand ils n'ont pas rempli leur mandat ; qu'elle sache discerner entre celui qui a toujours fait son devoir et l'intrigant qui n'a surpris ses voix qu'au bénéfice de ses intérêts particuliers. (*Les Fondateurs de la Troisième République*, 1893)

Cet extrait fait apparaître un autre type de procédure associée aux pseudo-clivées, et qui n'est pas sans lien avec la phraséologie : l'énumération. On notera que cet exemple se termine par une longue mise en facteur commun de l'expression *ce que nous voulons*, qui fonctionne comme segment gauche de quatre pseudo-clivées successives.

Nous pouvons retenir de cette première étude de cas, menée ici d'une façon forcément assez sommaire :

- d'une part, que les pseudo-clivées induisent (certes de façon non systématique et avec beaucoup de variantes) des séquences de discours présentant des propriétés relevant de la phraséologie ;
- d'autre part, que cette phraséologie permet de classer les pseudo-clivées dans la panoplie des ressources intervenant dans le genre argumentatif.

3. « DÉJÀ » JUSTIFICATIF

Examinons maintenant notre second noyau phraséologique : l'adverbe *déjà* marqueur de justification.

Je qualifie de « justificatif » l'emploi de l'adverbe *déjà* illustré par les exemples suivants :

- (22) Pauvre Sacha. Lui qui n'est **déjà** pas une flèche, il souffre à présent d'hallucinations [...]. (A. Kaufmann, 2009)
- (23) De Pradts aurait pu ne pas te le répéter, et surtout en le déformant. **Déjà** je barbouille toujours un peu quand je parle ; s'il faut encore que ce soit déformé quand on le répète... (H. de Montherlant, 1951)

Cet adverbe, considéré parfois comme une « particule », a d'assez nombreux emplois (une dizaine), qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer⁸. Pour l'essentiel, *déjà* justificatif se caractérise par les propriétés suivantes (cf. Apothéloz et Nowakowska 2011) :

(i) Il est en principe dépourvu de toute valeur temporelle. On peut décrire sommairement son effet sémantique comme suit : il sert à indiquer que la proposition – plus précisément l'énonciation – sur laquelle il porte est dotée d'une valeur justificative (ou doit être interprétée comme dotée d'une valeur justificative) relativement à une certaine assertion. Cette assertion est souvent implicite et doit être reconstituée par inférence :

– Dans (22), le locuteur veut étayer (*i.e.* justifier) l'assertion impliquée par l'énoncé exclamatif *Pauvre Sacha*, assertion qu'on pourrait reconstituer propositionnellement par « Sacha n'est pas favorisé par la nature ». « Sacha n'est pas une flèche » est donné comme une première justification de cette assertion.

– Dans (23), le locuteur veut étayer une assertion impliquée par le reproche fait à De Pradts (par ex. « Je n'aime pas qu'on répète mes propos, *a fortiori* en les déformant »). Il ajoute l'information selon laquelle il barbouille toujours un peu en parlant, et indique au moyen de *déjà* que cette information justifie cette assertion.

(ii) Dans cet emploi, l'incidence de *déjà* n'est pas la proposition (comme c'est le cas avec *déjà* temporel, de « survenance précoce », par ex. dans *il est déjà midi*) ; l'adverbe porte ici sur l'énonciation de la proposition. En d'autres termes, les *déjà* de (22)-(23) sont méta-énonciatifs. Ils portent sur l'énonciation d'une proposition, la « commentent » et indiquent que cette énonciation est dotée d'une fonction justificative. Cette incidence particulière a pour corollaire que *déjà* justificatif tend à être placé en tête d'énoncé, comme dans (23), ou rejeté en fin d'énoncé, comme dans (24) ci-après. Mais

⁸ A propos de *déjà*, voir par exemple Franckel (1989), Paillard (1992), Mosegaard Hansen (2000), Apothéloz et Nowakowska (2013).

ce n'est là qu'une tendance, comme le montrent d'assez nombreux exemples où l'adverbe est interne à la proposition.

(iii) *Déjà* justificatif confère à cette énonciation un statut de « première » justification, laissant par là entendre que d'autres justifications, ayant la même orientation argumentative, vont (ou pourraient) être données. Ce statut de première justification est parfois marqué explicitement, comme c'est le cas dans l'exemple ci-dessous, où *déjà une* est un commentaire postposé :

- (24) – y a quand même il va y avoir quand même deux tours [*tours* au sens de bâtiments]
 – deux tours + alors moi excusez-moi j'ai pas envie d'revivre dans des tours **déjà une** (mm) moi j'suis claustro donc euh les tours merci bien + j'suis j- j'ai le vertige [...] (CFPP2000, IV-02⁹)

Les exemples (22)-(23) comportent une seconde justification : *il souffre à présent d'hallucinations*, dans (22) ; *s'il faut encore que ce soit déformé quand on le répète*, dans (23).

(iv) Quand il y a deux justifications, la seconde est en général introduite par une expression particulière, que j'appellerai « corrélateur »¹⁰. Cette expression marque en général une sorte de surenchère argumentative. Dans (23), *s'il faut encore que* est caractéristique de ce type d'expression. Dans (22), le corrélateur est limité à une simple expression de localisation temporelle : *à présent* (quoique cette expression, ici, ne soit pas dépourvue de portée argumentative). Des expressions comme *en plus*, *s'il faut encore que*, *et (voilà) maintenant que*, etc., sont des corrélateurs caractéristiques de ce dispositif argumentatif associé à *déjà* justificatif.

Au total, on constate donc que *déjà* justificatif agrège à lui tout seul un petit programme argumentatif, qui admet de multiples variantes mais qui, sous sa forme complète, combine cinq éléments, chacun ayant une fonction précise dans ce programme. Les éléments de ce programme ne sont pas toujours tous présents. Par exemple, comme on l'a vu, la seconde justification est souvent laissée « en suspens », suite à la formulation du corrélateur ; et la formulation de la première justification peut être associée à une intonation suspensive. L'ordre d'apparition de ces éléments est également sujet à une certaine variation. Mais, d'une certaine manière, on pourrait dire que ces cinq éléments sont présents du seul fait que le programme argumentatif engendré par *déjà* prévoit leur présence.

Le Tableau 1 ci-dessous résume ce qui précède (P, Q et R désignent des contenus propositionnels ; par mesure de simplification, la dimension énonciative n'est pas mentionnée dans ce tableau) :

⁹ Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 : <<http://cfpp2000.univ-paris3.fr>>.

¹⁰ Dans leur dictionnaire allemand-français des particules, Métrich et Faucher (2009) appellent cette expression « partenaire » (*Partner*).

ASSERTION		1 ^{ère} JUSTIF.	CORRÉLATEUR	2 ^e JUSTIF.
P	<i>déjà</i>	Q	<i>(et / alors) en plus alors si en plus (alors) s'il faut encore que (alors) comment [question] (et) maintenant / à présent (et) voilà maintenant / à présent que mais</i>	R

Tableau 1. – Schéma général du fonctionnement discursif de *déjà* justificatif

On a bien donc là une régularité qui s'apparente à de la phraséologie, une phraséologie qui, comme dans le cas des pseudo-clivées, concerne elle aussi le genre argumentatif.

Une étude récente de Corminbœuf (à paraître), portant sur *déjà* justificatif dans des corpus oraux, aboutit à des observations similaires. Cet auteur distingue deux types de « routines » discursives associées à *déjà* : la première est fermée et comporte deux justifications reliées par un corrélateur ; la seconde est ouverte et consiste en une énumération. Il est possible que le type énumératif se rencontre plus fréquemment dans l'oral conversationnel ordinaire. Certains des exemples donnés par Corminbœuf montrent également que *déjà* justificatif peut avoir des effets organisateurs à longue distance. C'est là un point qu'il aurait en commun avec les pseudo-clivées.

Un autre point mériterait d'être examiné, non analysé ici mais néanmoins hautement pertinent au regard de la phraséologie : la propension de *déjà* justificatif à porter sur des énoncés négatifs, plus exactement des énoncés à valeur « détrimentale »¹¹, cette valeur concernant également l'assertion conclusive. Ce phénomène est quasi systématique quand l'adverbe se manifeste sous la variante *déjà que*, comme l'a noté Mosegaard Hansen (2008). Voici un petit échantillon d'exemples glanés sur Frantext, dont on ne donne ici que le début. En dépit de la brièveté des extraits, il apparaît immédiatement que chacune de ces formulations présente un caractère clairement détrimental.

- (25) *déjà que je n'avance pas...*
déjà que notre cote n'était pas brillante...
déjà que ce n'est jamais folâtre [...] de veiller les morts...
déjà que s'endormir n'est pas drôle...
déjà que ce salaud ne me laisse pas souvent les voir...
déjà que c'est plein d'obèses aux States...
déjà que j'étais cataloguée snobarde...
déjà qu'on est tous des artistes ratés...

¹¹ C'est-à-dire des énoncés désignant une réalité présentée comme non souhaitée, donc évaluée négativement. Ce caractère détrimental est si fréquent avec *déjà* justificatif qu'il n'est pas possible de l'ignorer dans la perspective d'une description phraséologique.

déjà que l'Europe traverse une crise sans précédent...
 déjà qu'il n'en a pas tant que ça...
 Déjà qu'elles ne peuvent plus stocker les livres qu'elles impriment...
 déjà qu'on le prend toujours pour mon grand-père...
 Déjà qu'elle a quitté la table sans permission...
 Déjà qu'on n'était pas très soutenus...
 déjà qu'il ne m'aimait pas beaucoup...
 déjà qu'on a tendance à se faire du souci...
 Déjà qu'elle n'est pas d'une beauté... disons... classique...
 Déjà qu'avec ses cheveux. (J. Echenoz, 1989)

Le dernier exemple de cette liste (le seul qui soit référencé et se terminant par un point, donc donné comme une phrase graphique complète) est intéressant, car intentionnellement elliptique. Cette ellipse exploite précisément ici la valeur détrimentale associée à la construction, pour déclencher divers inférences et sous-entendus... détrimentaux.

Voici deux exemples où sont formulés, directement ou non, chacun des cinq éléments décrits dans le tableau ci-dessus :

- (26) – Pourquoi t'es pas chanteur ?
 – **J'arrive déjà pas à faire la promo de mes livres trois fois par an, à rester assis une heure de suite lors d'un salon**, alors tu me vois répéter x fois dix ou quinze petits textes... (S. Ternoise, 2011)
- (27) Je déconseille aux gens qui ne se sentent pas bien de se lancer dans cette aventure ; **il n'est déjà pas toujours facile de garder les pieds sur terre quand on est bien ancré et bien dans sa peau**, alors si ce n'est pas le cas, on va au-devant de risques importants. (P. Darré, 2016)

Le Tableau 2 indique à quelle séquence correspond chacun des 5 éléments impliqués par *déjà* justificatif, dans les exemples (26)-(27).

ASSERTION		1 ^{ÈRE} JUSTIF.	CORRÉLATEUR	2 ^E JUSTIF.
<i>je ne suis pas chanteur</i>	<i>déjà</i>	<i>j'arrive pas à faire la promo de mes livres trois fois par an, à rester assis une heure de suite lors d'un salon</i>	<i>alors</i>	<i>tu ne me vois pas répéter x fois dix ou quinze petits textes... [formulée sous la forme d'une question rhétorique]</i>
<i>Je déconseille aux gens qui ne se sentent pas bien de se lancer dans cette aventure</i>	<i>déjà</i>	<i>il n'est pas toujours facile de garder les pieds sur terre quand on est bien ancré et bien dans sa peau</i>	<i>alors</i>	<i>si on n'est pas bien ancré dans sa peau, on va au-devant de risques importants</i>

Tableau 2. – Analyse des exemples (26) et (27)

4. L'ARGUMENTATION

Les faits de phraséologie examinés ci-dessus partagent deux propriétés au moins : tout d'abord, ils sont étroitement associés à ce que j'ai appelé un « noyau », celui-ci fonctionnant à la fois comme un déclencheur et un organisateur de la phraséologie ; ensuite, ils semblent plus ou moins spécifiques du genre argumentatif. Toutefois cette seconde propriété a été affirmée sans réelle explication. C'est donc sur elle que je voudrais m'arrêter un instant avant de conclure.

De la *Rhétorique* d'Aristote aux travaux les plus récents, la définition même de ce qu'est l'argumentation, et la délimitation entre le genre argumentatif et d'autres genres de discours, est un problème qui n'a cessé de préoccuper les spécialistes. A cet égard, il est frappant de constater que les solutions adoptées pour « résoudre » cette question, de même que les polémiques auxquelles elle a donné lieu, n'ont que très peu évolué depuis l'Antiquité. Ainsi, il semble que de tout temps il y ait eu des auteurs pour affirmer que l'argumentatif n'existe que dans des types spécifiques de discours. On connaît la réticence des rhétoriques classiques à considérer le genre épideictique comme pleinement argumentatif¹². A l'opposé, de nombreux spécialistes considèrent que tout discours est toujours peu ou prou argumentatif. Dans les années quatre-vingt, Anscombe et Ducrot (1983) ont même développé l'idée suivant laquelle l'argumentatif se situe dans la langue même, en particulier dans le lexique, et que son étude se confond ainsi pratiquement avec la sémantique.

Il n'est bien sûr pas question ici d'entrer dans ce type de discussion. On notera cependant qu'il est possible de distinguer deux aspects dans l'argumentation, ou si on préfère deux niveaux :

- d'une part, tout ce qui concerne la construction des référents, l'élaboration des notions, bref le travail sur ce que Grize (1996) appelait, dans sa logique naturelle, les « objets du discours » ;
- d'autre part, l'enchaînement plus ou moins réglé de propositions, l'utilisation de « connecteurs », autrement dit le raisonnement (si l'on accepte de définir le raisonnement comme relevant de ce type d'opération).

Or, les faits de phraséologie engendrés par les constructions pseudo-clivées et par *déjà* marqueur de justification ne concernent pas les mêmes dimensions de l'argumentation.

Les pseudo-clivées permettent de manipuler les référents, de délimiter, de définir et de redéfinir les notions, d'élaborer les objets du discours avant de les insérer dans des prédictions. Quand elles comportent une dimension polémique, ce qui est fréquent (voir les enchaînements réfutation–contre-assertion décrits plus haut), c'est au niveau de ces objets que porte cette

¹² L'un des apports de la *Nouvelle rhétorique* de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958) a précisément été de réhabiliter l'épideictique.

dimension. Par contraste, l'adverbe *déjà* justificatif, dans la mesure où il marque comme dotée d'une fonction justificative l'énonciation d'une proposition, concerne le second des deux niveaux distingués ci-dessus, à savoir le raisonnement.

Au total, on peut donc dire que, chacune à leur manière, les séquences phraséologiques impliquées par les pseudo-clivées et par *déjà* justificatif appartiennent à deux dimensions différentes – mais complémentaires – du genre argumentatif.

5. EN GUISE DE CONCLUSION

Revenons brièvement, pour conclure, à la question de la phraséologie. J'ai tenté de montrer, dans ce qui précède, que les constructions pseudo-clivées et *déjà* justificatif sont associés à des séquences discursives de longueur variable présentant certaines régularités formelles. Autrement dit, ces deux expressions ont la propriété de configurer leur environnement discursif d'une façon particulière, engendrant ainsi ce qu'on pourrait appeler des « formations phraséologiques ».

On a vu que ces formations peuvent s'étendre sur des séquences relativement longues, et débordent largement le domaine de la syntaxe (de la micro- comme de la macro-syntaxe). Elles concernent donc le discours. Formellement, elles se manifestent comme des schémas généraux de coprésence statistiquement significatifs, des moules plus ou moins récurrents et sujets à toutes sortes de variantes, associant des propriétés appartenant à divers niveaux : morpho-syntaxique, lexical, sémantique, logique, pragmatique. Il faut insister ici sur le fait que ces schémas de coprésence sont extrêmement labiles, présentent un grand nombre de variantes, de sorte qu'il n'est pas possible d'en rendre compte au moyen de la notion de figement, même si on la nuance au moyen du qualificatif de « partiel ».

RÉFÉRENCES

- ANSCOMBRE J.-C., DUCROT O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- APOTHÉLOZ D. (2012). Pseudo-clivées et constructions apparentées. In : Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang, 207-232.
- APOTHÉLOZ D. (à paraître). Examen d'une famille de constructions : les constructions identificatives. *Scolia*.
- APOTHÉLOZ D., NOWAKOWSKA M. (2011). *Déjà* en emploi justificatif. In : G. Corminbœuf, M.-J. Béguelin (éds), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*. Bruxelles : De Boeck-Duculot, 249-261.

- APOTHÉLOZ D., NOWAKOWSKA M. (2013). « Déjà » et le sens des énoncés. *Cahiers Chronos* 26, 355-386.
- APOTHÉLOZ D., ROUBAUD M.-N. (2015). Constructions pseudo-clivées. *Encyclopédie Grammaticale du Français*, <<http://encyclogram.fr/util/liste.php>>.
- BLANCHE-BENVENISTE C. *et al.* (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2010). Les pseudo-clivées et l'effet deux points. In : M.-J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminbœuf (éds), *La parataxe. Structures, marquages et exploitations discursives*. Tome 2. Berne : Peter Lang, 185-217.
- CORMINBŒUF G. (à paraître). Corrélation et argumentation. L'emploi justificatif de *déjà* en français parlé. In : A. Roig, C. Schnedecker (éds), *La connexion plus ou moins corrélatrice*. Paris : Garnier.
- DECLERCK R. (1994). The taxonomy and interpretation of clefts and pseudo-clefts. *Lingua* 93, 183-220.
- DONNELLAN K.S. (1966). Reference and definite descriptions. *The Philosophical Review* 75, n° 3, 281-304.
- FRANCKEL J.-J. (1989). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz.
- GRIES S.T. (2008). Phraseology and linguistic theory: a brief survey. In : S. Granger, F. Meunier (eds), *Phraseology: an interdisciplinary perspective*. Amsterdam: John Benjamins, 3-25.
- GRIZE J.-B. (1996). *Logique naturelle et communications*. Paris : Presses Universitaires de France.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012). *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.
- HALLIDAY M.A.K. (1985). *An introduction to functional grammar*. Londres: Edward Arnold.
- HIGGINS F.R. (1973). *The pseudo-cleft construction in English*. M.I.T., dissertation. Bloomington (IN): Indiana University Linguistics Club, 1976.
- LAMBRECHT K. (1994). *Information Structure and Sentence Form*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Langages* 189 (2013). *Vers une extension du domaine de la phraséologie*. Numéro coordonné par D. Legallois et A. Tutin.
- LEGALLOIS D. (2012). La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ? *Corpus* 11, 31-54.
- LEGALLOIS D., GRÉA P. (2006). *L'objectif de cet article est de...* Construction spécificationnelle et grammaire phraséologique. *Cahiers de praxématique* 46, 161-181.
- LONGRÉE D., MELLET S. (2013). Le motif : une unité phraséologique englobante ? Etendre le champ de la phraséologie de la langue au discours. *Langages* 189, 65-79.
- MÉTRICH R., FAUCHER E. (2009). *Wörterbuch deutscher Partikeln. Unter Berücksichtigung ihrer französischen Äquivalente*. Berlin: Walter de Gruyter.

- MOSEGAARD HANSEN M.-B. (2000). La polysémie de l'adverbe *déjà*. *Etudes romanes* 47, 157-178.
- MOSEGAARD HANSEN M.-B. (2008). *Particles at the semantics / pragmatics interface: synchronic and diachronic issues. A study with special reference to the French phasal adverbs*. Howard House, UK: Emerald.
- PAILLARD D. (1992). *Déjà* et la construction de l'énoncé. *L'Information grammaticale* 55, 33-37.
- PERELMAN C., OLBRECHTS-TYTECA L. (1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- ROUBAUD M.-N. (2000). *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*. Paris : Champion.
- VALLI A. (1981). Note sur les constructions dites « pseudo-clivées » en français. *Recherches sur le français parlé* 3, 195-211.